

Le prieur et le jardinier : leçon modèle de morale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PRIEUR ET LE JARDINIER

(leçon modèle de morale)

Le Supérieur d'une communauté de religieux avait à son service un jardinier dont la conduite était peu édifiante. Il aurait pu le renvoyer. Son zèle lui inspira de faire mieux et de tâcher de le convertir. Un jour donc qu'il le trouva occupé à tailler les arbres, il s'approcha de lui avec un air souriant et voici la conversation intéressante qu'ils eurent ensemble. Nous engageons nos jeunes lecteurs à s'appliquer à eux-mêmes les ingénieuses comparaisons du Père Prieur, ils en retireront un grand profit.

Le Prieur. — J'observe chaque jour avec un nouvel intérêt, mon cher ami, vos divers travaux dans notre jardin ..

Le Jardinier. — Avez-vous envie, mon Père, d'apprendre le jardinage ?

Le Prieur. — Ce n'est pas cela ; mais il me semble que la culture d'un jardin fournit un enseignement complet de ce qui est nécessaire pour la culture de notre âme.

Le Jardinier. — J'ai peine à vous comprendre, mon Père.

Le Prieur. — Je veux dire que tous les soins que prend un bon jardinier pour entretenir parfaitement son jardin nous représentent au naturel les soins qu'un chrétien est obligé de prendre pour garder son âme en bon état.

Le Jardinier. — J'entends bien maintenant ce que vous voulez dire, mais je ne vois pas la ressemblance dont vous parlez.

Le Prieur. — Raisonçons un peu ensemble, mon ami, et vous ne tarderez pas à la voir. Dites-moi, quand il s'agit de faire un beau jardin avec une terre en friche, toute couverte de broussailles, par quoi commencez-vous ?

Le Jardinier. — Le premier travail, mon Père, c'est d'arracher toutes les ronces, toutes les épines et de nettoyer parfaitement le terrain. Sans cela, inutile de semer ou de planter, rien ne pousserait.

Le Prieur. — C'est justement ainsi que l'on doit s'y prendre, quand on veut cultiver le jardin de son âme et y faire germer les vertus chrétiennes. Il faut, avant tout autre chose, arracher les mauvaises habitudes qui se sont enracinées dans cette âme, extirper ces péchés qui la souillent et la défigurent. Autrement dit, la défricher.

Le Jardinier. — Très bien, mon Père. Mais je sais de quelle manière on défriche un terrain, et je ne sais pas comment on défriche son âme.

Le Prieur. — Votre travail de défrichement, mon ami,

s'opère, à ce que j'ai pu remarquer, en faisant deux choses : vous jetez hors du terrain destiné à la culture tout ce qui s'y trouve de mauvais, et en même temps vous amollissez les mottes de terre en les retournant et les brisant avec la bêche.

Eh bien ! pour défricher son âme, on doit jeter dehors, par une bonne confession, tous les péchés qui y pullulent et amollir, briser le cœur par une véritable contrition. Cette âme se trouve alors purifiée, elle est prête à recevoir les impressions de la grâce.

Le Jardinier. — Voilà des choses auxquelles je n'avais jamais pensé.

Le Prieur. — Poursuivons. Quand votre terrain est nettoyé, que faites-vous ?

Le Jardinier. — J'y répands des semences, dont les unes doivent produire des légumes, les autres des fleurs.

Le Prieur. — C'est aussi, pour mon âme, le moment de jeter la semence. Savez-vous qu'elle est cette semence ?

Le Jardinier. — Oh ! non, mon Père, je n'en ai aucune idée.

Le Prieur. — N'avez-vous pas lu dans l'Évangile que la parole de Dieu est une semence ? C'est cette parole, lorsqu'on l'écoute avec attention à l'église, lorsqu'on la lit pieusement dans un livre, qui devient la semence des vertus : humilité, charité, tempérance, etc. La plupart des saints ne se sont élevés aux sommets de la perfection chrétienne qu'en commençant d'abord par recevoir cette divine semence, pour la faire fructifier dans leur cœur.

Le Jardinier. — J'ai entendu souvent des sermons, mais ils n'ont pas produit sur moi cet effet.

Le Prieur. — C'est que vous n'avez pas pris les moyens de faire germer la semence. Quand vous jetez des graines sur vos couches, j'ai observé que vous aviez soin de les recouvrir de terre, et cela afin d'empêcher que les oiseaux ne viennent manger ces graines, et aussi, pour les aider à prendre racine. C'est l'image de ce que l'on doit faire à l'égard de la parole de Dieu. Si vous la laissez, pour ainsi dire, à la surface de votre âme, l'écoutant sans attention et ne faisant rien pour en conserver le souvenir, les distractions se présentent et sont comme autant d'oiseaux qui l'enlèvent. Il est donc nécessaire de recouvrir cette semence précieuse, de la faire pénétrer au fond de l'âme, et ce travail si important s'accomplit par le moyen de la réflexion, de la méditation, qui enfonce les vérités chrétiennes dans notre cœur et les empêche d'être emportées par les objets du dehors. Avez-vous ainsi réfléchi sérieusement aux sermons que vous avez entendus ?

Le Jardinier. — Oh ! non, jamais, mon Père. Quand j'étais à l'église, ce qui entrait par une oreille sortait par l'autre...

Le Prieur. — Voilà précisément pourquoi vous n'en avez retiré aucun profit. Mais ce n'est pas tout encore de recevoir la semence et de la faire germer, il faut cultiver les jeunes plantes, n'est-il pas vrai ?

Le Jardinier. — Oui, certes, mon Père, et c'est là le grand travail du jardinier. Car il a affaire à trois véritables fléaux qui ne laisseraient venir rien à maturité, s'il n'était constamment sur pied pour les combattre : les mauvaises herbes, les insectes et la sécheresse. Les mauvaises herbes, on a beau les arracher, elles repoussent quand même et menacent d'étouffer les plantes. Les insectes, on doit leur faire une guerre continue, sinon ils dévorent les feuilles et les fleurs, les tiges et même les racines. La sécheresse, elle est plus redoutable encore que tout le reste ; pour arrêter ses ravages, on doit avoir sans cesse l'arrosoir à la main.

Le Prieur. — Quel parfait tableau vous me tracez encore de ce qui se passe dans notre âme et des soins que nous devons prendre pour y faire croître les vertus chrétiennes ! Notre âme, elle aussi, mon cher ami, doit perpétuellement lutter contre trois fléaux terribles, dont nous avons tous bien des fois constate les ravages. Il y a d'abord les penchants de la nature corrompue : mauvaises pensées, mauvais désirs, inclinations déréglées ; on ne saurait mieux les comparer qu'à de mauvaises herbes, toujours renaissantes et qu'il faut toujours arracher. Comment les arrache-t-on ? En se faisant violence et en se mortifiant, et aussi en recourant à la confession. Le deuxième fléau, c'est tout ce qui nous porte au péché en dehors de nous : mauvais exemples, mauvais camarades, mauvais livres, mauvaises conversations, etc. Les insectes qui ravagent un jardin sont une image frappante de ces cruels ennemis de notre âme, qui y portent la désolation et la ruine, si nous ne sommes constamment attentifs à les éloigner. Enfin, la sécheresse, c'est cette impuissance que nous éprouvons à pratiquer les vertus surnaturelles ; et, pour en prévenir les effets destructeurs, nous devons recourir à la rosée céleste, à la grâce : on l'obtient, comme vous le savez, par la prière et les sacrements. Sans ces deux moyens, les plantes périssent, les arbustes s'étiolent, tout se meurt.

Le Jardinier. — Je suis ravi, mon Père, de cette explication.

Le Prieur. — Elle est bien incomplète encore, mon cher ami. Nous venons de parler des plantes qui poussent et dont on veut faciliter l'accroissement. Mais ces plantes qui ne poussent pas, ces arbustes qui languissent, ces arbres inutiles qui ne portent jamais de fruits, qu'en faites-vous ?

Le Jardinier. — Tout cela, mon Père, a le même sort : on l'enlève et on le brûle.

Le Prieur. — C'est conforme à ce qui est dit dans l'Évangile à propos du figuier stérile : « Coupez-le, et jetez-le au feu. » Mais avez-vous jamais réfléchi, mon pauvre ami, qu'il en sera de même un jour pour notre âme, si elle apparaît au tribunal de Dieu vide de mérites et de bonnes œuvres ; bien plus, si, par le péché, elle est devenue comme un arbre mort, dont tout le feuillage est desséché ?

Le Jardinier. — Vous m'effrayez, mon Père ; je sens que je suis moi-même cet arbre mort, et votre comparaison me fait penser au feu de l'enfer.

Le Prieur. — Ah ! rassurez-vous, mon ami. Fort heureusement, par la miséricorde divine, il y a ici une différence essentielle entre le jardin et notre âme. C'est que les arbres du jardin, lorsqu'ils sont morts, sont bien morts, et rien ne saurait les faire revivre, ni les protéger contre les flammes ; mais notre âme, quand elle a eu le malheur de commettre le péché qui lui a donné la mort, elle peut renaître à une vie nouvelle par une sincère pénitence et éviter ainsi le feu de l'enfer.

Le Jardinier. — Combien, mon Père, je désire de faire cette pénitence ! Dites-moi, que faut-il pour cela ? Je suis prêt à tout...

*
**

En ce moment, la cloche appela le vénérable religieux à l'office Il prit donc congé du jardinier, le laissant en proie à de salutaires remords. Quand il revint auprès de lui, il le trouva dans l'attitude de la prière et versant des larmes abondantes. La grâce avait fait son œuvre et cette conversion fut sincère.



CAISSE DE RETRAITE DES INSTITUTEURS

L'assemblée générale des sociétaires a eu lieu à Fribourg, le samedi 15 mai, sous la présidence de M. Roulin, instituteur, à Cugy.

Le protocole de la dernière séance ayant été lu et approuvé, le secrétaire du comité a donné connaissance du rapport administratif pour l'exercice écoulé. Ce rapport donne d'intéressants renseignements sur la marche de l'association depuis sa fondation (1835) à ce jour.

Il fait ressortir la vigoureuse impulsion donnée à l'association par la mise en vigueur de la loi de 1895.

Le nombre des sociétaires qui était de 284 au 31 décembre 1895, s'élève maintenant à plus de 500.

Ces sociétaires se classent comme suit :

a)	Sociétaires ayant versé la cotisation de 30 fr. . . .	266	—
b)	» ayant versé la cotisation de 15 fr. . . .	92	—
c)	» ayant reçu la pension de 80 fr. . . .	72	—
d)	» ayant reçu la pension de 300 fr. . . .	31	—
e)	» en fonctions ayant terminé leurs versements	38	—
f)	» dont l'existence est incertaine	2	
	Total	501	